

VOLLEY. Ligue A. Le témoignage qui accuse l'ancien président de Beauvais

« Quelqu'un s'est fait beaucoup d'argent sur le dos du club »

Olivier Chapuis-Roux, ex-vice-président de la région Picardie, en charge des sports jusqu'en décembre 2015



Olivier Chapuis-Roux. (L/P/Olivier Arandel)

IL AVAIT ENVOYÉ une première save le 19 février sur les réseaux sociaux. Visant les difficultés financières que le Bouc Volley rencontre depuis deux saisons (déficit de 231 000 € annoncé en novembre 2014 pour les comptes clos au 30 juin 2014, date à laquelle l'ancien président Joël Thiébaud a quitté son poste), Olivier Chapuis-Roux, ancien vice-président de la région Picardie en charge des sports jusqu'en décembre 2015, pointait la gestion de celui qu'il qualifiait de « triste personnage ». Joint lundi, Olivier Chapuis-Roux nous a confirmé ses critiques, ciblant clairement Joël Thiébaud, le président omnipotent du Bouc Volley pendant plusieurs décennies avant de passer la main à Eric Bataller. « Quelqu'un s'est fait beaucoup d'argent sur le dos du club, confirme l'ancien élu. Je ne dis pas que ce que Joël Thiébaud a fait est illégal, non, mais

Un rapport définitif de l'expert judiciaire attendu pour juin

Et Olivier Chapuis-Roux de préciser sa pensée : « Il s'est salarier en tant que président (NDLR : de 2006 à 2009) et louait des appartements aux joueurs douze mois sur douze alors qu'ils étaient occupés, moins que ça. Son fils, Florent, a été salarier en tant qu'entraîneur de la réserve alors qu'il n'avait pas les diplômes requis* ». L'ancien élu pointe également du

doigt la société 2C ainsi que l'association Beauvais Promotion. La société 2C — immatriculée fin janvier 2014, présidée par la femme de Joël Thiébaud et œuvrant dans le conseil en relations publiques et la communication — avait signé en février 2014 avec le Bouc un contrat selon lequel elle s'occupait de démarcher des partenaires, obtenant en contrepartie entre 5 et 20 % des montants contractualisés. En septembre, deux mois après la prise de fonctions d'Eric Bataller à la tête du club, le Bouc a résilié ce contrat avec la société

2C qui lui réclame aujourd'hui 11 000 €. Quant à Beauvais Promotion, cette mystérieuse association créée le 1^{er} mars 1998 et domiciliée à Saint-Martin-le-Noeud chez Jacky Houbron, comme l'indique le site Société.com, elle avait perçu du club plus de 230 000 € pour l'exercice 2012-2013 et 137 500 € en 2013-2014. Des sommes qui avaient été communiquées par l'avocat du Bouc Volley devant le tribunal de grande instance de Beauvais lors de l'audience du 19 février. Cette audience résultait de l'assignation de Joël Thiébaud et de Jean-Louis Vogel (décedé en mai 2015) par le Bouc, qui sollicitait une expertise judiciaire des comptes du club sur les quatre années précédentes. L'expert judiciaire espère

Un salaire de plus de 2000 €

■ Président historique jusqu'à ce qu'il passe la main au soir du 30 juin 2014, Joël Thiébaud a été rémunéré par le Bouc Volley de 2006 à 2009, comme nous l'annonçons dans notre édition de lundi. Pendant ces trois années, l'ancien président aurait perçu, selon une source proche du dossier désormais entre les mains de la justice, entre 2 000 et 3 000 € mensuels du Bouc

rendre son rapport définitif en juin prochain. « Beauvais Promotion est 100 % légal et chargé de trouver des sponsors », avait indiqué l'avocat de Joël Thiébaud, M^e Marc Baclot, à l'issue de l'audience. Très critique envers l'ancien président Joël Thiébaud, Olivier Chapuis-Roux n'épargne pas non plus Jean-Louis Vogel. « Il a été très très léger dans ses vérifications, même catastrophique. Il ne voyait pas clair, ce n'est pas digne d'un commissaire aux comptes qui avait rang d'expert-comptable, puis il a compris que le vent tournait. »

*** Licencié en fin de saison dernière du poste de statisticien qui lui avait finalement été attribué.** Florent Thiébaud a assigné le club devant les prud'hommes de Beauvais.

■ Volley, une association régie par la loi de 1901. Ce nouvel élément a conduit à l'ouverture d'une seconde enquête. Une première, confiée à la gendarmerie de Bretonville, avait été diligentée après l'annonce en novembre 2014, par la nouvelle direction du club d'un déficit de 231 000 € pour les comptes clos au 30 juin 2014.

Le Bouc maintenu mais inquiet

« **JE NE VOUS DIS PAS** adieu car il ne s'agit pas d'un point final mais de points de suspension. Désormais, les décisions appartiennent à nos élus de la mairie de Beauvais, du conseil départemental et de la région. A eux d'écrire la fin d'une histoire ou de récrire une nouvelle page du Bouc Volley. » C'est par cette phrase qu'Eric Bataller a ponctué son discours à la mi-temps du match Beauvais - Nancy, hier soir à l'Elispace. Le président du club se projette alors beaucoup plus loin que cette dernière journée de la saison régulière.

Si le Bouc est sportivement maintenu depuis samedi (1-3 à Sete), sa survie est compromise par une situation financière catastrophique. Eric Bataller annoncera le 15 avril à la DNCG un déficit prévisionnel de 400 000 € minimum pour les comp-

tes clos au 30 juin prochain. Un gouffre qui devrait être réhabilité. C'est la raison pour laquelle Eric Bataller a mis hier la pression sur les collectivités locales, laissant clairement entendre que la balle était désormais dans leur camp.

Loin de ces considérations existentielles, les joueurs, tous en fin de contrat et dont peu s'imaginent un avenir au Bouc, ont bouclé la saison

à la 9^e place en battant Nancy (3-1). « Une belle soirée pour terminer cette saison », glisse Giampaolo Medei, l'entraîneur qui a signé ailieurs : « Les incertitudes du club m'ont aidé à prendre ma décision, mais c'est d'abord un choix personnel, c'est bien de connaître une autre expérience. »

BEAUVAIS - NANCY : 3-1 (25-21, 21-25, 25-21, 25-21). Spectateurs : 2 200. Arbitres : M. Lebalch et M^{me} Gadenne. Beauvais : Vincic, Hudccek (cap.), Gergey, Delgado, Kral, Rodriguez, Libefo, Kroiss. Entrés en jeu : Gerdrey, Marie-Antoinette Bonon, Gafineau (1). Entr. : G. Medei.

La 26^e et dernière journée

Hier soir
BEAUVAIS - Nancy.....3-1
Cannes - Narbonne.....3-2
Chaumont - Tours.....3-2
Lyon - Toulouse.....0-3
Montpellier - Poitiers.....3-1
Paris - Nantes.....3-2
Sete - Ajaccio.....3-0



(L/P/Florent Perville.)

	CLASSEMENT				
	Pts	A	G	P	R.
1. Sete	57	26	20	6	67
2. Tours	55	26	17	9	66
3. Chaumont	54	26	19	7	63
4. Toulouse	49	26	15	11	63
5. Ajaccio	46	26	16	10	56
6. Paris	44	26	15	11	57
7. Nantes	42	26	14	12	57
8. Poitiers	41	26	15	11	53
9. Beauvais	37	26	12	14	47
10. Cannes	34	26	15	11	53
11. Montpellier	33	26	11	15	44
12. Lyon	29	26	8	18	44
13. Narbonne	13	26	2	24	30
14. Nancy	9	26	3	23	21

FOOTBALL. Coupe de Picardie Deux derbys au programme

C'EST DÉJÀ UNE CERTITUDE, les clubs oisiens seront sous-représentés en quarts de finale de la Coupe de Picardie. Après l'élimination de Breteuil, la semaine passée en match avancé de ces 8^e de final, ils ne seront que deux lors du prochain tour programmé le 20 avril. Car sur les sept matchs de ce soir, il y a deux derbys : Liancourt - Méru et Choisy - Chantilly. Cette confrontation entre Choisy et Chantilly sera le... troisième acte depuis le début de la saison. En Division d'Honneur, les deux équipes se sont déjà rencontrées à deux reprises (victoire de Choisy au stade des Bourgoignes et nul entre les deux équipes au match retour). En attendant de se revoir le 27 avril pour un quart de finale de la Coupe de l'Oise.

LES MATCHS (8^e de finale). Déjà joué : Breteuil (DH) - Montdidier (PH) : 1-3. Aujourd'hui, 18 h 15 : Saint-Quentin (CFA 2) - Roye-Nonville (CFA), Liancourt (PH) - Méru (PID), Choisy (DH) - Chantilly (DH), Abbeville (PH) - Canon (DH) : 18 h 30 : Doullens (PH) - Nestré (DH) : 19 heures : Laon (DH) - Liancourt (PH) : 19 h 30 : Li. Soissons (PID) - Guignicourt (PH).

En bref

FOOTBALL

■ **LES QUARTS DE FINALE** de la Coupe de l'Oise se dérouleront en deux actes. Le premier, le 27 avril, avec la rencontre Breteuil (DH) - Pont (PH). Le deuxième, le 5 mai, avec AS Beauvais (PH) - Méru (PID), Fouquiennes (Exc.) - Liancourt (PH) et Chantilly (DH) - Choisy (DH).

LA LIGUE DE PICARDIE

■ entérinée hier le succès (0-0, 3-2 tab) des U 18 de Gouvilleux à domicile face à ceux de Saint-Just lors du quart de finale de Coupe de Picardie ponctuée d'incidents le samedi 26 mars (nos éditions du 30 mars et du 1^{er} avril). La commission des compétitions a estimé que la rencontre s'est déroulée sans heurts jusqu'au coup de sifflet final. Le dossier a toutefois été confié à la commission juridique, appelée à statuer sur d'éventuelles sanctions extra-sportives. En demi-finale, Gouvilleux se déplacera dimanche (13 heures) à Montdidier.

CYCLISME

■ **LE CC NOGENT-SUR-OISE** participera, du 8 au 10 avril, au Circuit des Ardennes avec Romain Bacon, Geoffrey Becret, Nicolas Garbet, Clément Dupont, Louis Richard et Jérémy Lecroq.

RUGBY

■ **CHRISTOPHE DOMINICI**, l'ancien international, sera le parrain des Ovalees de Beauvais, l'une des plus grandes manifestations étudiantes, qui se déroulera les 6 et 7 mai.

AUTOMOBILE

■ **LA BEAUVAINSIENNE** ADELINE SANGNIENNE repart en Championnat de France de rallye-cross après une première saison très intéressante. Elle pilotera encore une 207 WRC et sera au départ de la première épreuve à Essay (Orne) les 30 avril et 1^{er} mai.